



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 3 octobre 2023 — N° 65

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 10 heures.

Moment de recueillement

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que le projet de loi n° 29, Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 29 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi concernant les conventions collectives des constables spéciaux et des gardes du corps du gouvernement du Québec.

Après débat, le rapport est adopté.

3 octobre 2023

Adoption

M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 12 heures, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

En conséquence, conformément à l'article 52 du Règlement, le débat est ajourné au nom de Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis).

Les travaux reprennent à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Régis Beaulieu, membre des Chevaliers de Colomb du conseil de Montcalm n° 5529, pour son engagement bénévole.

Mme Dufour (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner le 280^e anniversaire de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul.

3 octobre 2023

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Comité culturel de Disraëli inc.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion) fait une déclaration afin de souligner le travail des organismes en itinérance de la circonscription de Laurier-Dorion.

Mme Lachance (Bellechasse) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme Accueil-Sérénité.

M. Fortin (Pontiac) fait une déclaration afin de souligner le Mois de la sensibilisation au cancer du sein.

M. Rivest (Côte-du-Sud) fait une déclaration afin de souligner la tenue du concert des familles de la Fondation André-Côté.

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de demander le maintien des activités éducatives pour les aînés de La Matanie et de La Matapédia.

M. Allaire (Maskinongé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Karine Trahan et à M. Martin Fiset, cofondateurs de l'organisme Escouade Itinérance.

3 octobre 2023

M. Tremblay (Dubuc) fait une déclaration afin de rendre un hommage posthume à M. Ivonick Desbiens, musicien et entrepreneur.

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Journée dédiée au bien-être et à la protection de la jeunesse.

Mme Roy (Verchères) fait une déclaration afin de souligner la présence d'élus municipaux de la ville de Sainte-Julie en visite à l'Assemblée nationale.

À 13 h 54, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

Mme Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, dépose :

Le rapport d'activité 2022-2023 du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

(Dépôt n° 857-20231003)

3 octobre 2023

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 38 concernant le secteur des grains au Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 juin 2023 par M. Bérubé (Matane-Matapédia);

(Dépôt n° 858-20231003)

La réponse à la question écrite n° 41 concernant le secteur des grains au Québec, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 juin 2023 par Mme Zaga Mendez (Verdun);

(Dépôt n° 859-20231003)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 25 mai 2023 par M. Dufour (Abitibi-Est), concernant la mise en place de mesures visant le redoublement scolaire;

(Dépôt n° 860-20231003)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 6 juin 2023 par Mme Nichols (Vaudreuil), concernant l'intégration du REM au nouveau pont de l'Île-aux-Tourtes;

(Dépôt n° 861-20231003)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 8 juin 2023 par Mme Labrie (Sherbrooke), concernant des hausses salariales équitables dans le secteur public.

(Dépôt n° 862-20231003)

Mme Soucy, première vice-présidente, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2022-2023 d'Élections Québec et de la Commission de la représentation électorale;

(Dépôt n° 863-20231003)

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 4 octobre 2023, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 864-20231003)

3 octobre 2023

Dépôts de pétitions

Mme Bogemans (Iberville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 894 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le remboursement du Sémaglutide et du Tirzépate pour la gestion du poids.

(Dépôt n° 865-20231003)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme Soucy, première vice-présidente, M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ciccone (Marquette), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que le Québec connaît une forte hausse de son taux d'obésité, atteignant 27,6 % des adultes québécois;

QU'elle constate que les taux d'obésité chez les enfants et les adolescents québécois ont plus que triplé au cours des 40 dernières années;

QU'elle reconnaisse que l'obésité juvénile est associée à une hausse marquée du risque de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires à l'âge adulte;

3 octobre 2023

QU'elle reconnaissance aussi que la grossophobie a des impacts négatifs sur la santé mentale ainsi que sur l'accès aux soins de santé et qu'il importe de faire de la sensibilisation sur ces enjeux;

QU'enfin, pour renverser l'apparition d'une épidémie de maladies cardiométaboliques au cours des prochaines années, elle demande au gouvernement la mise en place d'une politique claire de prévention et de prise en charge des gens souffrant d'obésité.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **134** en annexe)

Pour : **107** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le gouvernement souhaite que l'État du Québec demeure un employeur de choix;

QU'elle prenne acte du fait que, selon un sondage de leur syndicat, 12 % des 35 000 membres du personnel de soutien scolaire ont recours aux banques alimentaires pour se nourrir convenablement;

QU'elle affirme que tous les employés et toutes les employées qui travaillent pour l'État québécois devraient pouvoir subvenir à leurs besoins de base dans la dignité;

QU'enfin, elle demande au gouvernement de poursuivre les négociations afin d'améliorer les conditions de travail pour éliminer la précarité financière des employé-es de soutien du réseau scolaire.

1007

3 octobre 2023

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **135** en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), conjointement avec Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le projet d'usine de batteries Northvolt; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Proulx, ministre du Tourisme, conjointement avec Mme Setlakwe (Mont-Royal-Outremont), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la carrière de M. Mario Lefebvre, vice-président aux Productions Feeling de 2000 à 2009 et président de Flair Management de 2009 à 2021;

QU'elle rappelle qu'au cours des dernières années, il a accompagné et œuvré auprès des plus grands artistes québécois, de Céline Dion et René Angélil à Ginette Reno, Garou ou encore Roch Voisine;

QU'enfin, elle reconnaisse sa contribution à la diffusion et au rayonnement de la culture québécoise partout dans le monde et dans la Francophonie.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

3 octobre 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche et la Loi sur les producteurs agricoles, de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques le jeudi 19 octobre 2023 après les avis touchant les travaux des commissions vers 11 h 15 jusqu'à 13 h 05 et de 14 heures à 16 h 25;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Union des producteurs agricoles
Fédération de la relève agricole
Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique
Association des producteurs maraîchers du Québec
Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle, 1 minute 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 13 minutes 8 secondes pour l'opposition officielle, 4 minutes 23 secondes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque organisme;

3 octobre 2023

QUE le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 17, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 34, Loi visant à moderniser la profession notariale et à favoriser l'accès à la justice.

3 octobre 2023

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, conclusions ou recommandations de la Commission à la suite de la consultation générale et des auditions publiques sur le cahier de consultation intitulé *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027*.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 4 octobre 2023, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que le 24 mai dernier, à la suite du décès de la sergente Maureen Breau, le député de Maskinongé déposait une pétition de 24 000 signataires demandant au gouvernement du Québec un meilleur encadrement lors d'une intervention policière auprès des personnes potentiellement violentes dont l'état mental est perturbé;

QU'elle rappelle que le 13 septembre dernier, les députés caquistes ont refusé d'étudier cette pétition en commission parlementaire;

QU'elle constate que depuis 5 ans, le nombre d'interventions policières auprès d'une personne ayant un état mental perturbé a explosé;

QU'elle rappelle que le 2 avril dernier, l'opposition officielle a déposé un mandat d'initiative pour étudier cet enjeu qui touche la sécurité des policiers et de la population;

QU'enfin, elle demande au gouvernement caquiste de tenir sans délai, un débat public via une commission parlementaire sur l'enjeu des états mentaux perturbés et des interventions policières.

3 octobre 2023

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

L'Assemblée reprend le débat, ajourné plus tôt au cours de la présente séance, sur la motion de M. Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, proposant que le projet de loi n° 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 14 est adopté.

À 16 h 12, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

Débats de fin de séance

À 18 h 30, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) à M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, portant sur le sujet suivant : « les propos du premier ministre envers les PME du Québec »;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Grandmont (Taschereau) à Mme Guilbault, ministre des Transports et de la Mobilité durable, portant sur le sujet suivant : « le transport interurbain »;
- le troisième, sur une question adressée par Mme McGraw (Notre-Dame-de-Grâce) à M. Fitzgibbon, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, portant sur le sujet suivant : « la tenue d'un BAPE en lien avec le projet Northvolt ».

3 octobre 2023

À 19 h 09, M. Lévesque, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 4 octobre 2023, à 9 h 40.

La Présidente

NATHALIE ROY

3 octobre 2023

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Ciccone (Marquette), conjointement avec
M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et
Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 134)

POUR - 107

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Picard (CAQ)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	LeBel (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Setlakwe (PLQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Skeete (CAQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	St-Louis (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemieux (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Maccarone (PLQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Malette (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Zanetti (QS)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Martel (CAQ)	
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Massé (QS)	
(La Pinière)	Groncin (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	

3 octobre 2023

Sur la motion de Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 135)

POUR – 109

Abou-Khalil (CAQ)	Chassin (CAQ)	Haytayan (CAQ)	Morin (PLQ)
Allaire (CAQ)	Ciccione (PLQ)	Hébert (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dionne (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
(Prévost)	Dorismond (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Drainville (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Dubé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	(Mille-Îles)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Setlakwe (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fréchette (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Leduc (QS)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Thouin (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Caron (CAQ)	Girard (CAQ)	Mallette (CAQ)	(Dubuc)
(Portneuf)	(Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Caron (PLQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)
(La Pinière)	Grondin (CAQ)	Massé (QS)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Guilbault (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Charest (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	